

— Sans nul doute !
 | Alors, Jacques pleura.
 — Mon Dieu, que je suis heureux ! que je suis heureux ! répétait-il. Plus de déshonneur ! plus de honte ! Soldat, toujours soldat !
 — Et toujours bon soldat, n'est-ce pas ? dit le capitaine.

— Ah ! certes ! dit-il avec un geste d'orgueil.
 Jacques, alors, se précipita dans les bras de son oncle :

— Mon oncle, c'est à vous que je dois ce bonheur ! Comment vous le paierai-je jamais ?

— Je t'aime comme mon enfant, Jacques, dit César, les yeux humides. Rien que de naturel dans tout ce que j'ai fait.

Patoche se leva.
 — Toutes ces effusions le gênaient.

— Pardon, excuse, la compagnie. Je suis bien content de vous voir heureux, mais je voudrais savoir ce qu'on va faire de moi !

— Vous garder provisoirement, dit Segond.
 Et ce provisoire durera longtemps ?

— Jusqu'à ce que vous nous ayez aidés à trouver les preuves de tout ce que vous venez de nous dire.

— Oh ! ce ne sera pas long.

— Tant mieux pour Jacques. Toutes ces preuves, avec un rapport et les pièces à l'appui, seront envoyées au chef de l'Etat qui fera cette grâce pleine et entière.

— Alors ?
 — Alors Jacques sera libre.

— Et moi ?
 — Vous aussi, sans doute, si vous n'avez pas autre chose de lourd sur la conscience.

Patoche eut un frisson dans le dos.
 Mais il se remit bien vite.

— Oh ! rien du tout, je suis bien tranquille.
 Jacques fut reconduit en prison. Patoche l'y suivit.

Marjolaine et la famille Cheverny furent vite instruites des révélations de Patoche concernant Pierre Gironde.

— Il est sauvé ! dit Cheverny. Et nous pourrions l'aimer comme par le passé, sans qu'il y ait de nuage sur notre affection.

IX

Ils restèrent tous les quatre à Châlons pendant les jours qui suivirent ; Cheverny et Bernard avaient obtenu congé.

Ils ne voulaient plus s'éloigner de Jacques.

Grâce à l'activité déployée par Segond, grâce aux révélations de Patoche, les preuves attendues arrivèrent bientôt.

Andréa Moriani était bien Italien de naissance. Cela détruisait l'échafaudage même de l'accusation.

La grâce arriva presque aussitôt, accompagnée d'un ordre qui envoyait Jacques en garnison au 127^e de ligne à Givet, dans les Ardennes, et Bernard à Grenoble.

Après leur mise en liberté, comme ils avaient trois jours pour rejoindre leur régiment, Bernard et Jacques allèrent passer trois jours aux Aulnaies auprès de Cheverny, de Marguerite et de Bernerette.

Ce furent trois journées de bonheur infini pour toutes ces créatures si aimantes et si tendres.

Jacques ne se lassait pas de regarder sa mère. Et celle-ci s'abandonnait sans réserve à toute la joie de retrouver son fils, espérant que Dieu, l'ayant assez éprouvée, l'épargnerait désormais.

Bernerette, mieux portante, mais toujours triste, fut seule à pleurer, en ces jours-là.

Le souvenir de Gironde, le premier qui eût troublé son cœur, restait en elle.

L'oncle César ne pouvait être oublié, au milieu de ce bonheur qui lui était dû.

On l'avait fait venir avec toute la famille Cheverny aux Aulnaies.

L'oncle César, joyeux et rayonnant, se frottait les mains avec vigueur.

Un large sourire s'épanouissait continuellement sur sa bonne figure.

Un air de malice s'y ajoutait et le vieux matelot poussait des hum ! hum ! très accentués ; un secret lui démangeait la langue.

Marjolaine l'accablait de caresse. Mme de Cheverny voulait le garder toujours près d'elle.

Bernard lui témoignait autant d'amitié que Jacques.

Enfin, on lui fit raconter son odyssée avec Patoche.

Et il dut avouer son immense fortune.

— Ils chont à vous, mes millions, dit-il à Jacques et à Marjolaine, à vous deux, le jour où vous vous marierez, le jour où tu cheras nommé officier, mon Jacques. Moi, j'ai toujours vécu de peu, et je n'ai pas besoin de tant d'argent !

Le lendemain de son arrivée aux Aulnaies, la veille de son départ pour Givet, Jacques vit descendre au château un sergent du 145^e de ligne.

C'était Michel, son ancien camarade de chambre. Il demanda Jacques.

— Jacques, lui dit-il, je suis envoyé par nos camarades du 145^e pour vous demander pardon.

Jacques lui tendit les mains, ému :

— Je vous pardonne et je ne me souviens plus de ce qui s'est passé. Dites-le leur bien.

X

Patoche, en cellule, trouvait le temps long.

En vain, tous les jours, demandait-il au surveillant :

— Dites donc, mon brave, c'est pour aujourd'hui ?

— Je l'ignore.

— Alors, pour quel jour ?

— Je n'en sais rien.

— Pourquoi me garde-t-on ?

— Impossible de vous le dire. Je ne suis pas dans les épinards.

Il perdit patience.

Ses trois cent mille francs étaient au greffe. Il avait hâte d'en jouir.

Enfin, un matin, les gardiens de la prison vinrent le chercher. On le fit passer au greffe.

— Que me veut-on ?

— Vous allez quitter Châlons, lui dit le greffier.

— Je suis libre ?

— Pas tout à fait.

— On se moque de moi.

— Non.

— Que me veut-on ? Où m'envoyez-vous ?

— A Paris.

— En prison ?

— Oui.

— Mais je ne suis pas condamné, moi.

— C'est vrai. Vous êtes inculpé seulement.

— De quoi ?

Le greffier ne répondit pas.

En ce moment entra Benjamin souriant, la mine fûtée. Il salua profondément Patoche.

— Enchanté, monsieur Patoche, de me retrouver avec vous.

Patoche pâlit.

— Benjamin ! Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Nous allons faire route ensemble, monsieur Patoche. C'est moi qui suis chargé de vous accompagner.

— Ah ! Eh bien, vous, du moins, vous allez m'expliquer ?

— Volontiers, personne ne m'a défendu de parler.

— Je vous écoute.

— Vous êtes inculpé, mon bon Patoche, d'avoir assassiné M. Antoine de Pontalés, le député.

NOTES HISTORIQUES

Le SHÉRIF de Montréal, en 1842, était M. John Boston.

Le 20 octobre 1890, première cérémonie religieuse dans la cathédrale SAINT-PIERRE, à l'occasion de la bénédiction d'une cloche pour une paroisse du curé Labelle.

Le NATIONAL devient bi-hebdomadaire à partir du 14 octobre 1890. De cette date il est imprimé par M. Gonzalve Désaulniers (rédacteur), et Edouard Leblanc. Organe de l'hon Geo. Duhamel.

Le 12 octobre 1890 (dimanche), le frère Mathieu a prononcé ses vœux de religion dans la chapelle des FRANCISCAINS de la rue Richmond. C'est la première fois, depuis l'expulsion des Récollets, que pareille cérémonie a eu lieu pour un fils de saint François.

La première pierre de la cathédrale SAINT-PIERRE, de Montréal, a été bénite le 28 août 1870. Mgr Bourget fit la bénédiction et prononça les paroles suivantes : " Cette cathédrale sera le couronnement de toutes les œuvres de charité catholique de la ville. Elle s'élèvera sous la protection de la sainte Vierge et des saints ; ce sera une œuvre bénite qui attestera la foi profonde du peuple canadien."

TRAPPISTES D'OKA.—En août 1881, quatre Trappistes partis de Bellefontaine (France), ayant à leur tête le Père M. Guillaume, prieur, et le Père Jean-Baptiste, obtinrent du séminaire mille acres de terre à Oka, au pied de la montagne, place peu fertile. Le gouvernement de Québec leur accorda \$10,000 pour construire le monastère. Le premier Père trappiste d'origine canadienne, en religion Père Jean-Marie, est le fils de M. Murphy de Montréal ; et le premier frère convers, né Charles Métivier, en religion frère Joseph, est un ancien citoyen de St-Jean d'Iberville, où il a demeuré.

VOYAGE ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL.—On lit dans l'*Aurore du Canada* du 11 février 1842 l'annonce suivante : " Ligne de voiture verte, entre Québec et Montréal, en deux jours de trajet. Les propriétaires informent respectueusement leurs amis et le public en général que leur diligence est en opération. Leurs jours de départ de Québec seront tous les mardis, jeudis et samedis ; il sera fourni des carriages couvertes pour toute heure requises pour passagers ou bagages. Extra. Les places d'arrêts sur la route seront à Berthier chez M. Gagnon, maison ci-devant occupée par M. Morrison ; aux Trois-Rivières, chez M. Charles Bernard, ancienne place de M. Ostrom où l'on trouvera l'agent constamment ; à Deschambault, chez M. T. Marcotte. Les livres seront ouverts à Montréal dans tous les principaux hôtels, s'adresser à Montréal chez M. François Benoit, rue Capital, près de la maison de Douane ou vieux marché. Michel Gauvin, Québec, T. Marcotte, Deschambault, François Benoit, Montréal, Thos. et Tous. Lecomte, Montréal, propriétaires. Montréal, 30 Nov. 1841.

PETITE CHRONIQUE

LES FEMMES NE DOIVENT PAS LIRE CE QUI SUIT

Les Poudres Orientales sont un élément indispensable à la constitution du squelette : à ce titre, elles doivent entrer dans la nourriture fournie aux jeunes enfants. Elles concourent également dans une mesure très marquée à la reproduction des êtres et à la sécrétion du lait. Avis aux mères qui allaitent, c'est le grand remède de la mère et de l'enfant. Il forme le système osseux et fait disparaître le rachitisme. Par l'emploi des Poudres Orientales tout vice de conformation est sûrement évité et les enfants grandissent beaux et forts.

Les Poudres Orientales assurent aussi à l'aide d'un traitement facile et en moins de trois mois le développement des formes de la poitrine chez la femme depuis l'âge de dix ans jusqu'à l'âge mûr. Employées et recommandées sur les deux continents.

Boîte avec notice : Un dollar.
 Demandez à votre pharmacien ou écrivez à l'agence de Poudres Orientales ? Boîte-Poste 694, Montréal.

* *

Patoche ne passa pas en cour d'assises. Trois jours après son incarcération, on le trouva mort dans sa cellule. Il s'était pendu avec son mouchoir.

FIN